

Bruxelles, le 6 novembre 2017
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2017/0190 (COD)

13656/17
ADD 1

CODEC 1682
PECHE 402

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1380/2013 relatif à la politique commune de la pêche (première lecture) - Adoption de l'acte législatif

**Déclaration de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande,
de la France, de l'Irlande, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal et de la Slovénie**

Les États membres ci-après, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et la Slovénie notent que cette modification vise à clarifier le règlement n° 1380/2013. La modification en question limite la prolongation des plan de rejets à seulement trois ans, tandis que lesdits États membres souhaitent avoir la possibilité d'une prolongation plus longue. En raison de contraintes de temps, les États membres ont décidé d'appuyer la proposition de la Commission.